

Ansinfos

Périodique communal d'information • AOÛT 2016

n° 266



L'Echevin des Affaires sociales

Henri Huygen,

LE CHANTEUR

& Santo Barracato,

*Vous invitent à la grande fête du Brouck
ces 19-20-21 août pg.4-5*

Pluies diluviennes des 28 et 29 mai 2016 Préparation d'un dossier « **calamité naturelle** »

Informations

Le Bourgmestre, Stéphane Moreau, sollicite du Gouvernement wallon que les pluies diluviennes des 28 et 29 mai dernier soient considérées comme calamité naturelle.

Le Gouvernement devra se prononcer sur cette demande sur base des éléments qui lui seront notamment communiqués par ses services techniques. Ainsi le Centre régional de Crise étudiera le caractère exceptionnel de ce phénomène. Pour les pluies abondantes, le critère d'exceptionnalité est la quantité d'eau de pluie tombée en une heure (min. 30l/m²) ou en 24h (min. 60l/m²)

Si le gouvernement décide de qualifier les pluies diluviennes des 28 et 29 mai 2016 comme calamité naturelle, vous pourrez alors, et seulement alors, si vous êtes victime (ou « sinistré » selon les termes de la loi) de cette calamité naturelle, introduire une demande d'intervention financière.

D'ores et déjà, il est vous est conseillé de :

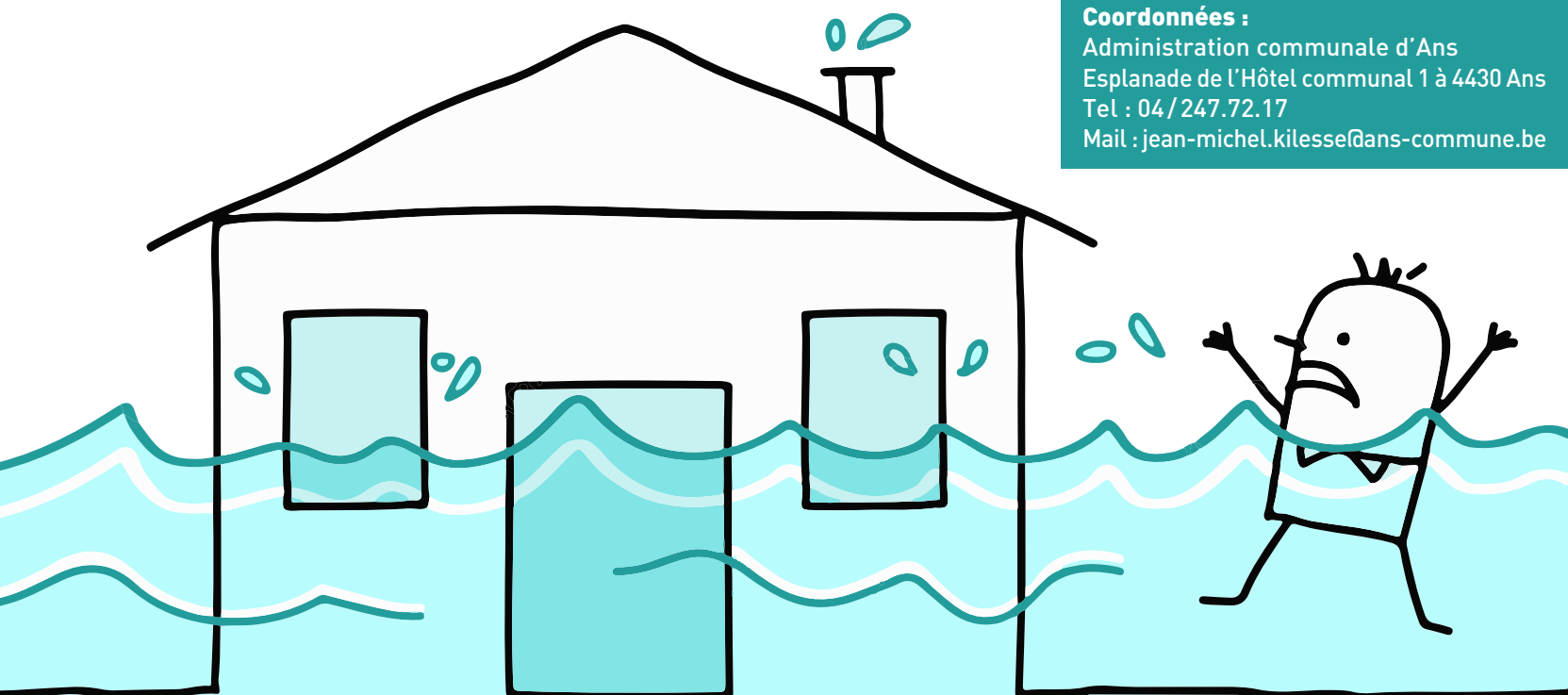
- Garder les photos des dégâts ainsi que toute pièce nécessaire à l'établissement des dégâts (devis de réparation, facture de travaux, ...)
- Contacter votre assurance sans attendre. Celle-ci indemnise la plupart des sinistres ordinaires via l'assurance-incendie (maisons d'habitation et leur contenu endommagés)
- Informer l'administration communale de vos dégâts.

Des formulaires officiels et spécifiques destinés à monter des dossiers éventuels d'indemnisation sont mis à la disposition de la population à l'administration communale.

Des brochures énoncent également, en termes clairs et compréhensibles, les principes de base de la loi du 12 juillet 1976 et contiennent diverses instructions pratiques, pour compléter et introduire les demandes d'intervention financière ainsi que des explications sur le traitement ultérieur des dossiers de sinistre, elles sont également disponibles à l'Administration.

Notre agent, Jean-Michel Killesse est à votre disposition en cas de difficultés.

Coordonnées :
Administration communale d'Ans
Esplanade de l'Hôtel communal 1 à 4430 Ans
Tel : 04 / 247.72.17
Mail : jean-michel.killesse@ans-commune.be





Le mot du Bourgmestre

La période estivale, un moment opportun pour décompresser...

Et oui, après plusieurs mois de travail, le moment des vacances est enfin arrivé. C'est l'occasion pour les uns de se reposer, pour les autres de s'adonner à leurs passions, ou encore de voyager. Si certains ont la chance de changer d'air, force est de constater que de nombreux concitoyens de tous âges ne quitteront pas le territoire communal, raison pour laquelle de multiples activités ont été prévues par nos différents Echevinats afin que chacun puisse profiter de cette période pour recharger ses accus.

Au sommaire de cette édition du mois d'août, quelques informations par rapport aux pluies diluviennes de ces 28 et 29 mai (p 2), une fête belgo-italienne, en l'occurrence la fête du Brouck à ne rater sous aucun prétexte les 19-20-21 août (p 4 et 5), une mise à l'honneur des 201 élèves qui ont obtenu leur CEB (p 6-7) ainsi que des informations sur la prochaine journée sans voiture qui aura lieu le 18 septembre (p 10).

Le répertoire économique ansois est sorti de presse (p 11). Des formations gratuites pour les apprentis composteurs sont détaillées en page 12, et des conseils relatifs à l'installation d'hôtels à insectes vous sont proposés en page 13.

Petit moment d'histoire locale (p 14) et initiation au Tai Chi avec le Plan de Cohésion sociale et les cérémonies du Fort de Loncin (p 15). Place à la détente et à l'esprit des vacances pour tous avec la fête à Xhendremael le 28 août (p 17), les Cavaliers du Sud à Waroux les 6 et 7 août (p 18), l'exposition Philippe Waxweiler à partir du 19 août (p 19), et enfin « Ans fait son cinéma » les 5-12-18 et 25 août aux 4 coins de la commune (p 20).

Je vous souhaite à toutes et tous un très bon mois d'août afin de pouvoir entamer la rentrée du mois de septembre en grande forme.

Stéphane MOREAU,
Bourgmestre





Henri Huygen, Echevin de la Santé, des Affaires sociales et du 3^e Age, et le chanteur Santo Barracato



L'histoire du Brouck par Henri Huygen

Les festivités dans le BROUCK datent d'avant la guerre 40 - 45. En fait, il y avait là annuellement une grande guinguette en armature bois recouverte de toile, preuve indéniablement du savoir-faire des anciens. Né en 1948, rue des Moulins (devenue maintenant rue de la Légia); et donc, là dans le Brouck, J'ai encore connu ce type d'infrastructure dans les années 60. Là, s'y déroulaient, crochets, concert du « Gros Lambert » et autres très joyeuses animations. C'était l'époque où les jeunes du bas d'Ans constituaient des bandes rivales dont les principales étaient celle du Brouck et celle du Serway. La guerre des boutons était une pâle expression de ce qui se passait sur notre terrain de jeu.

Puis, dans les années 80, j'ai eu l'honneur de présider un mouvement qui s'appelait « Jeunesse Ans Culture » en abrégé le J.A.C. comprenant une trentaine de jeunes gens. Sur cette place

Hector Denis (Brouck), sous chapiteau pouvant accueillir 300 personnes, nous organisions diverses activités (bals, barbecue, crochets, spectacles, enterrement de Matî l'Ohê,...). Le JAC était en fait un mouvement reconnu de Présence et Action culturelle.

Il aidait des mouvements de pensionnés et organisait notamment des spectacles, cinémas pour enfants, cross, et bien entendu la République libre du Brouck et environs. Cette dernière joyeuserie-là se déroulant aux environs du 15 août, elle prit son nom en référence à celle qui se déroulait à Liège soit en République libre d'Outremeuse.

Je revois encore ces jeunes qui, outre moi-même, tiraient gaiement sur les cordages et autres piquets pour tendre au mieux les toiles, montaient le grand plancher et le bar, préparaient les plats et les entreposaient au service des eaux, s'occupaient

des artistes, des boissons et recevaient près de trois mille personnes sur trois jours (voir l'article de la Meuse de l'époque).

Ces administrateurs de la République libre portaient des noms tels que : Namur, Roussia, Parthoens, Gingoux, Delaitte, Daerden, Draga, Yennis, Valenti, Van heke, Lucas, Cali, Pétry, April, Baumont, Piazza, Agro, Pagnoul, Hermann, Huygen ; et, j'en oublie. Ceci permit de très bons moments d'amitié - rarement le contraire - mais, nous nous forgions notre école de vie, nos idées, notre République. Chacun(e) prenait un rôle suivant ses capacités et disponibilités. Certains devinrent des mandataires publics, tient donc...

Puis, le temps faisant son œuvre en République, ces jeunes-là devinrent un peu plus vieux et certains prirent d'autres orientations souvent liées à la famille ou au travail. Le groupe s'effiloça donc naturellement.

Je m'en voudrais de quitter cet espace-temps, sans remercier un homme politique qui fût de cette place ce qu'elle est aujourd'hui soit M. l'Échevin Armand Pickman. En effet, il pensa à nous et fût aussi paver l'espace sur lequel nous élevions notre chapiteau de l'époque. Ceci nous a permis dans les dernières années de ne plus monter le grand plancher qui était indispensable pour éviter le trop de boue en temps de pluie. Pour mémoire, cette

place sera réfectionnée à moyen terme en accord avec mon Collègue Grégory Philippin.

Devenant de nouveau Échevin en 2012, il m'est apparu en fonction de statistiques et autres études sociologiques que « mon » bas d'Ans notamment le Brouck - même si je suis Échevin de toutes et tous - méritait un plan d'action de la part du service du Plan de Cohésion sociale, en abrégé PCS.

Et là, en l'honneur des susnommés et de mon quartier de naissance, les festivités de la République libre du Brouck furent recrées avec le succès que l'on connaît aujourd'hui.

Par ailleurs, pour ce qui est de l'autre côté de la Costa d'Ansa, en Dister, Serbie et Trois limites, il conviendra de collaborer avec les mouvements citoyens qui se créent et les encourager. Ceci fut fait en partie en honorant du prix communal Hubert Goffin, M^{me} Barbara Bertrand, Membre actif d'un de ces comités locaux. Mais, il y reste du travail en matière de cohésion sociale, comme ailleurs bien entendu.

Merci donc à mes collaborateurs pour leur travail et à mes Collègues du Collège communal, Bourgmestre en tête, d'avoir permis depuis 5 ans maintenant, ce vrai retour aux sources. Ceci est aussi un gage de pérennité pour notre Bonne République du Bas d'ANS. Merci à ses citoyen(ne)s.



5^e édition : 70^e anniversaire des accords Belgo-italiens

Vendredi 19 août 2016 :

- Ouverture du Village à 19 h : Inauguration par l'Échevin du PCS et par Monsieur le Consul d'Italie de la 5^e édition du Brouck et du 70^e anniversaire des accords Belgo-Italiens avec un lâché de ballons aux couleurs de nos pays.
- Soirée dansante animée par POL MANTELLINA et son groupe « les belles années » dès 20 h.

Samedi 20 août 2016 :

- 14 h : Ouverture du Village et de l'espace enfants.
- 14 h 30 - 15 h 30 : Animation musicale par la famille Martino.
- 15 h 30 - 16 h 30 : Podium musical avec « Meggy » et autres artistes (variétés franco-italiennes).
- 17 h 30 - 18 h 30 : Podium musical avec « Pino & Ka » (piano bar).
- 19 h - 20 h : Podium musical avec « Nicola Di Gangi - Vincent Pillitteri » (variétés folkloriques Italiennes - Siciliennes).
- 20 h 30 : CONCERT SANTO BARRACATO

Dimanche 21 août 2016 :

- 10 h à 12 h 30 : Messe en italien sous chapiteau communal + mini concert de la Chorale Guido d'Arezzo. La messe sera célébrée par le Vicaire général Alphonse Borrás.
- 12 h 30 : repas de midi « temps libre » sur fond musical + ouverture de l'espace enfants.
- 13 h 30 - 14 h 30 : Spectacle d'une école de Danse suivi d'un podium musical « variétés pour les enfants ».
- 15 h 00 - 16 h 00 : Podium musical « 4 accordéons et une guitare ».
- 16 h 30 - 17 h 30 : Podium musical avec FRANCOIS ARMEL (chanson française).
- 18 h 00 - 19 h 30 : Podium musical avec le GROUPE « SAINT-GERMAIN » (Variétés internationales).

Durant le weekend, présence de « RADIO PRIMA » qui, sous fond musical, animera le weekend (présentation des artistes par Melchior DI GREGORIO de Radio Prima).

ANIMATION POUR LES ENFANTS LES APRÈS-MIDIS (PERSONNAGES HUMORISTIQUES - CHÂTEAU GONFLABLE).
PRESENCE DE CHALETS ET AVEC NOTAMMENT POSSIBILITE DE RESTAURATION
Clôture chaque soir à 23 h, le dimanche à 21 h



*Stéphane Moreau, Bourgmestre,
Nathalie Dubois, Echevine de l'Instruction publique :*

« 201 élèves en route vers de **nouveaux horizons** »

Ce 28 juin a eu lieu au Hall des Sports de Loncin, la remise officielle des Certificats d'Etudes de Base du réseau officiel communal. Ce fut l'occasion pour Stéphane Moreau, le Bourgmestre d'Ans de rappeler les multiples et importants investissements consacrés à l'Enseignement communal afin de proposer aux enfants un enseignement de qualité, véritable passeport pour l'enseignement secondaire et au sens large pour l'avenir. L'apprentissage de la langue maternelle est sans conteste un des éléments les plus importants du cursus car elle permet de mieux comprendre le monde, de s'exprimer et aussi de poursuivre des études supérieures... Les langues sont également un atout majeur sur le marché de l'emploi, de même que les sciences et les mathématiques ; toutes ces disciplines font l'objet d'une attention toute particulière dans les programmes scolaires et projets communaux a souligné Stéphane Moreau.

Lors de son discours, le Mayor ansois a évoqué l'extraordinaire travail réalisé par les Directions d'écoles et l'ensemble du corps professoral qui, au quotidien s'investissent afin de monter des projets didactiques en vue d'améliorer encore non seulement la formation des élèves mais aussi leur épanouissement dans un monde en crise de valeurs.

Nathalie Dubois, l'Echevine de l'Instruction publique a mis en exergue à l'imposant public présent, les multiples raisons qui font le succès de l'Enseignement communal ansois. En effet, avec 2155 élèves inscrits fin septembre 2015, le Pouvoir Organisateur d'Ans se situe dans le top 3 des plus importants gestionnaires d'écoles fondamentales communales en Province de Liège.



Ces résultats ne sont pas le fruit du hasard, l'Echevinat de l'Instruction publique ainsi que le Collège communal accordent depuis de nombreuses années, une attention toute particulière à l'enseignement et à l'accueil des élèves :

- la poursuite d'un enseignement immersif du néerlandais et, plus récemment, d'un enseignement immersif de l'anglais,
- le maintien depuis 2011 d'une section sportive « foot-études » et « multisports-études » au sein des écoles primaires Henri Lonay et Pierre Perret 2,
- l'organisation régulière d'animations sportives ou culturelles (initiation au théâtre au sein de l'école F. Meukens mais aussi au tennis de table pour toutes les écoles ansoises),
- l'installation progressive de modules de jeux dans les cours des différentes écoles maternelles,
- les efforts menés pour la rénovation de nos écoles, afin d'accueillir les enfants dans des infrastructures encore mieux adaptées et plus spacieuses : après la rénovation complète de l'école du Tilleul, c'est au tour des écoles Pierre Perret 2 et Xhendremael de bénéficier prochainement d'une rénovation de leurs bâtiments.

- l'acquisition d'un nouveau mobilier scolaire pour la future rentrée de septembre
- l'achat de 9 tableaux numériques interactifs supplémentaires soit un total de 24 tableaux répartis au sein de toutes écoles communales
- la fourniture de tablettes numériques aux écoles primaires via les appels à projets « Ecole numérique »
- la formation continue de nos équipes d'accueil et la liste n'est pas exhaustive témoignent de cette volonté du Collège communal d'offrir un enseignement de tout premier ordre.

Autre projet pour 2016, l'organisation de cours sur les « gestes qui sauvent » destinés aux élèves de 5^e année primaire, en collaboration avec la Croix Rouge ...

Ce fut ensuite au tour de Manuel Dony, Préfet des Etudes à l'Athénée d'Alleur, de mettre à l'honneur les élèves de son établissement scolaire qui ont obtenu leur diplôme de fin d'études et se sont distingués de par leurs résultats. Manuel Dony a aussi évoqué l'étroite collaboration entre l'Athénée et le réseau communal ansois, en rappelant les passerelles proposées notamment en matière d'immersion.



NAISSANCES

SABANI Djalal	14/05/2016	PICCHI Oscar	18/05/2016	BERGER Simon	3/06/2016
GRASSO Liam	17/05/2016	BOUNOUAR Wiam	25/05/2016	BERGER Théo	3/06/2016
BAKKALI Aliyah	10/05/2016	YALCINKAYA Ridvan	2/06/2016	GRECO Eva	7/06/2016
HOEBEKE LÊ Missia	19/04/2016	GIULIANO Sacha	3/06/2016	AYDIN Eliana	10/06/2016
ZIANI Hatem	11/05/2016	HOSAF Esin	30/05/2016	NGUYEN My-Lam	9/06/2016
ERRAI Anas	25/05/2016	GILON Lena	1/06/2016	JALTI Mayssane	10/06/2016
DIALLO Kadi	18/05/2016	ALIU Ronid	29/05/2016	CAM Raphaël	6/06/2016
BAZZOUT Ines	12/05/2016	JENDRZEJCZYK Alexander	30/05/2016	BURETTE Alexandre	9/06/2016
GRANDILE Lohann	20/05/2016	PATTI Lenny	2/06/2016		

MARIAGES

HERMANS Nathan & JUNKER Alia	28/05/2016	BEN LAKHAL Frédéric & PARIDANS Sylvie	04/06/2016
NYSSEN Francis & REWEGHS Monique	28/05/2016	DELAITTE Alexandre & YENNIS Marianne	04/06/2016
THONAR Quentin & OTTO Marie-Pierre	28/05/2016	FROIDCOEUR Christophe & FADIGA Doussou	04/06/2016
JOIRIS José & BASTIN Samantha	28/05/2016	LIKA Liridon & IBRAIMI Adeljina	09/06/2016
DEKEMPENER Laurent & KERMIÀ Nesrine	04/06/2016	STIENLET Luc & BUCKINX Nadine	11/06/2016
KISS Dimitri & BECHOUX Cynthia	04/06/2016	MATHIEU Stéphane & PANGRAZIO Martine	11/06/2016
NIETO ALBA José & BUDELS Nathalie	04/06/2016		

DÉCÈS

BEUPAIN Madeleine, 20/11/1949 - 09/06/2016	Loncin	NAFRAK Laidi, en 1942 - 22/05/2016	Allieur
BORNKESSEL Christelle, 13/10/1981 - 11/06/2016	Allieur	PAUL Louis, 16/12/1937 - 29/05/2016	Loncin
CALIFICE Marie Thérèse, 31/03/1927 - 03/6/2016	Ans	PETIT Philippe, 05/11/1954 - 20/05/2016	Ans
DEBROUX Irène, 07/01/1927 - 28/05/2016	Allieur	PLENEVAUX Marie Claire, 04/03/1952 - 23/05/2016	Ans
DEDRY Odilia, 17/03/1923 - 04/06/2016	Loncin	PORCELLI Giovanni, 13/07/1943 - 05/06/2016	Allieur
DEGAYE Marthe, 08/10/1926 - 31/05/2016	Loncin	RACANIELLO Rosaria, 09/05/1937 - 12/06/2016	Allieur
DIEUDONNÉ Marie, 26/07/1931 - 07/06/2016	Xhendremael	ROOSELEIR Simone, 26/11/1956 - 12/06/2016	Xhendremael
DREYE Monique, 20/01/1945 - 04/06/2016	Allieur	SIMON Paul, 28/12/1935 - 21/05/2016	Loncin
FAISANT Marie Louise, 26/04/1927 - 04/06/2016	Ans	S'JONGERS Jean Luc, 21/05/1955 - 08/06/2016	Loncin
GERVAIS Denise, 21/12/1930 - 13/06/2016	Loncin	SWINNEN Juliette, 25/03/1925 - 30/05/2016	Ans
GONZALÈZ LLANEZA Victor, 09/05/1927 - 27/05/2016	Ans	TOLEDANO ROMERO Tomas, 17/05/1932 - 30/04/2016	Ans
LÉONARD Julie, 24/05/1943 - 06/06/2016	Ans	VERGHEYLEN Rosa, 11/10/1925 - 26/05/2016	Ans
LONAY Elie, 18/08/1939 - 06/06/2016	Ans	WESEL Georges, 11/12/1923 - 11/06/2016	Loncin



Noces de diamant le 11 juin

Trois couples mis à l'honneur à l'occasion de leurs 60 années de mariage étaient reçus au centre administratif.

Monsieur et Madame VAN DOMMELE-DENGIS ont entamé leur longue complicité à l'occasion d'une soirée dansante à « Ans Palace ». Le Bourgmestre Henri Lonay recevait leurs consentements le 5 avril 1956. Monsieur Francy DUPONT, Président du Conseil communal se chargeait de féliciter Basile et Marguerite et leur souhaitait de jouir encore de longues années de bonheur.

Second couple fêté ce samedi*, Monsieur et Madame DEMEUSE-BOMERSON. Le 19 mai 1956. Monsieur DEMEUSE a rencontré sa future épouse lors d'un week-end aux Fonds de Quarreux, nul doute que la poésie de l'endroit a fait le reste. Seniors actifs, ils sont passionnés de spéléologie, jardinage et photographie.

Et, c'est de nouveau Henri Lonay qui, le 2 juin 1956, accueillait Monsieur et Madame DAENEN-DEBRAZ unis grâce ... à la complicité d'une amie d'école. Une union concrétisée par la naissance de deux enfants. Aujourd'hui, grands-parents à 5 reprises, ils savourent les joies d'une retraite bien méritée.

* Vérification faite.



101 printemps pour M^{me} Umé,

Il existe des personnes sur lesquelles le temps n'a aucune prise. C'est le cas de Madame Umé qui ce 8 juin a fêté à son domicile son 101^e anniversaire en présence de sa famille et de Francy Dupont, le Président du Conseil communal. Ce fut l'occasion pour la plus que jubilaire particulièrement dynamique d'évoquer sa vie et sa vision du monde contemporain autour d'un verre de champagne.

En effet, en plus d'un siècle d'existence les choses ont bien changé mais cela, c'est une autre histoire...

‘ JOURNEE SANS VOITURE 2015 ’

CONCOURS D’AFFICHES

La prochaine édition de la Journée sans voiture organisée par la Commune d’Ans se déroulera le dimanche 18 septembre 2016.

Dans ce cadre, un concours d’affiche est organisé comme chaque année. L’affiche gagnante sera utilisée pour illustrer l’édition 2017. Des chèques commerces à valoir dans une cinquantaine de commerces ansois sont à la clé pour les participants.

Laissez place à votre créativité et inscrivez-vous dès maintenant à ce concours.

La seule exigence est le format en l’occurrence un A3, avec ou sans couleurs en fonction de votre créativité.

Les inscriptions au concours doivent se faire par le biais du formulaire ci-dessous au plus tard pour le 5 septembre auprès du service des Affaires économiques. Le règlement complet de ce concours y est également disponible sur simple demande.

Les œuvres devront être déposées au même endroit pour le 5 septembre au plus tard.

Tel : 04/247.72.95 ou anne.moreau@ans-commune.be ou amelie.cialone@ans-commune.be

« UNE JOURNEE SANS VOITURE 2016 » CONCOURS D’AFFICHES

Bulletin d’inscription

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse :

Tel : Mail :

Numéro d’inscription (interne :)

ADL : 1^{er} étage de l’Administration communale d’Ans.

Tel : 04/247.72.95 ou anne.moreau@ans-commune.be ou amelie.cialone@ans-commune.be





*Jean-François Bourlet, Président du CPAS,
en charge des Affaires économiques*

Répertoire économique ansois



Vous l'avez reçu dans votre boîte aux lettres, la toute nouvelle édition du répertoire économique ansois est enfin là. Ce guide reprend l'ensemble des commerces, entreprises et indépendants présents sur la Commune.

Vous y trouverez entre autres diverses informations sur l'administration et ses différents services ainsi qu'en page centrale, un plan détaillé des rues de Ans.

Si vous ne le recevez pas ou si vous souhaitez des exemplaires supplémentaires, vous pouvez contacter l'ADL.

anne.moreau@ans-commune.be | amelie.cia-lone@ans-commune.be

04 247 72 95 | 04 247 72 93





Henri Huygen, Echevin de l'Environnement

Formation gratuite pour devenir guide-composteur

Pourquoi ?

Le compostage à domicile est un bon moyen de faire maigrir sa poubelle en œuvrant utilement pour la nature. Mais encore faut-il savoir comment s'y prendre ! Pour aider, informer, sensibiliser vos proches, amis, voisins,... à réduire leur quantité de déchets organiques par les techniques de compostage, la commune d'Ans vous offre, gratuitement, la possibilité de suivre une formation sérieuse de 8 fois 3h de cours qui fera de vous une personne relais indispensable.

Pour qui ?

Vous avez du temps à consacrer aux autres et à l'environnement, vous souhaitez acquérir des connaissances en matière de compostage, vous êtes à l'aise pour prendre la parole en public et un peu bricoleur ou bricoleuse, vous souhaitez relayer la technique du compostage dans votre entreprise ou dans votre école, n'hésitez pas à vous inscrire !

Lors de journées thématiques en environnement comme par exemple la journée de l'arbre, le service environnement fait appel à des guides-composteurs bénévoles pour servir de relais auprès de la population. Ce sera peut-être vous la prochaine fois !



Quelles sont les modalités ?

Il s'agit de 8 cours de 3h dispensés par l'asbl « Bon ... jour Sourire » qui a été mandatée pour cette formation et qui travaille dans ce domaine depuis plus de 30 ans. Ces cours comprendront une partie théorique et une partie pratique (3 cours). La partie théorique se donnera à l'administration communale et la partie pratique dans l'espace public communal.

Lors de la partie pratique, vous apprendrez à créer un site de démonstration et les techniques de communication. Les cours se dérouleront en principe le jeudi soir de 18h30 à 21h30 et le samedi en début d'après-midi (sous réserve de modifications) dès la fin du mois de septembre pour s'étaler jusqu'au mois de novembre. Un support didactique sera fourni à tous les participants et un suivi post formation sera assuré pendant 1 an.

Qu'attendons-nous de vous ?

Les places étant limitées, chaque participant s'engage à être présent à tous les cours afin de ne pas prendre la place d'autres personnes motivées. Une fois ce cursus rempli, nous ferons appel occasionnellement à vous afin de prendre la parole en public pour aider d'autres citoyens à s'initier au compostage, mais également pour contribuer à la mise en place de sites de compostage en d'autres endroits.

L'objectif idéal serait d'avoir un guide composteur dans chaque quartier, dans les écoles qui comprennent des ateliers de cuisine... afin que le relais et la diffusion de l'information puissent se faire de manière optimale.

En fait, nous attendons également de vous que vous soyez, le cas échéant, un relais disponible dans votre entourage et votre quartier.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE : Mais, attention seules 18 places sont disponibles pour cette formation.

Renseignements, détail du programme de cours, modalités précises et inscriptions auprès de M^{mes} Laurence Bievliet, Conseillère en environnement, 04 247 72 67 ou Florence Noël, Attachée administrative, 04 247 72 24 / Mail : environnement@ans-commune.be

MERCI À LA CELLULE CONSEIL EN ENVIRONNEMENT POUR LE TRAVAIL ; ET, AUX ANSOIS(ES) QUI VONT S'INSCRIRE.

TOUT PROFIT POUR NOTRE ENVIRONNEMENT.



Les hôtels à insectes

Les abeilles ont un rôle essentiel en terme de préservation de la biodiversité. Ce sont des insectes pollinisateurs, elles transportent le pollen (élément mâle) des fleurs qu'elles butinent sur le pistil d'autres fleurs (élément femelle), ce qui permet la fécondation et la reproduction des espèces végétales.

Quand on sait que 35% de la production mondiale de nourriture (cultures fruitières, légumières, oléagineuses et protéagineuses, de fruits à coques, d'épices, du café et de cacao) est directement dépendante des pollinisateurs, il y a lieu de tout faire pour lutter contre la lente disparition des ruches mais aussi de créer toutes les conditions pour favoriser un maximum d'autres insectes pollinisateurs comme les abeilles et les guêpes solitaires, les bourdons ou les papillons.

De plus, de nombreux autres insectes aident le jardinier dans son travail. Ils limitent les parasites et régulent la présence d'insectes ravageurs en évitant de pulvériser des insecticides. L'exemple le plus connu est celui des coccinelles qui dévorent quantités de pucerons dans une journée.

Alors pourquoi ne pas contribuer à la sauvegarde de la biodiversité et offrir un hôtel à une faune si utile aux cultures ? Vous pouvez proposer aux insectes qui œuvrent en faveur des plantes du voisinage un refuge pour passer l'hiver et les périodes défavorables à l'abri des intempéries.

Un logis pour insectes auxiliaires est fait de différentes parties imitant les fissures des écorces ou des murs ou les endroits particuliers où certains insectes utiles ont l'habitude de nicher. Certains hôtels à insectes sont commercialisés dans différents magasins de bricolage.

Si vous êtes un peu bricoleur, vous pouvez en fabriquer un vous-même avec quelques matériaux achetés pour l'occasion ou, mieux encore, de récupération.

Pour la structure, optez pour des planches en bois non traité. Les pièces de l'hôtel sont garnies de :

- bûches percées d'orifices à l'aide d'une perceuse,

- poteries,
- ardoises,
- fagots avec des branchages ou des brindilles,
- fagot de tiges creuses de graminées,
- petits fagots en bambou ou de roseau,
- carton ondulé,
- mélange de glaise et de paille,
- briques alvéolées,
- pots de fleurs retournés et remplis de foin.

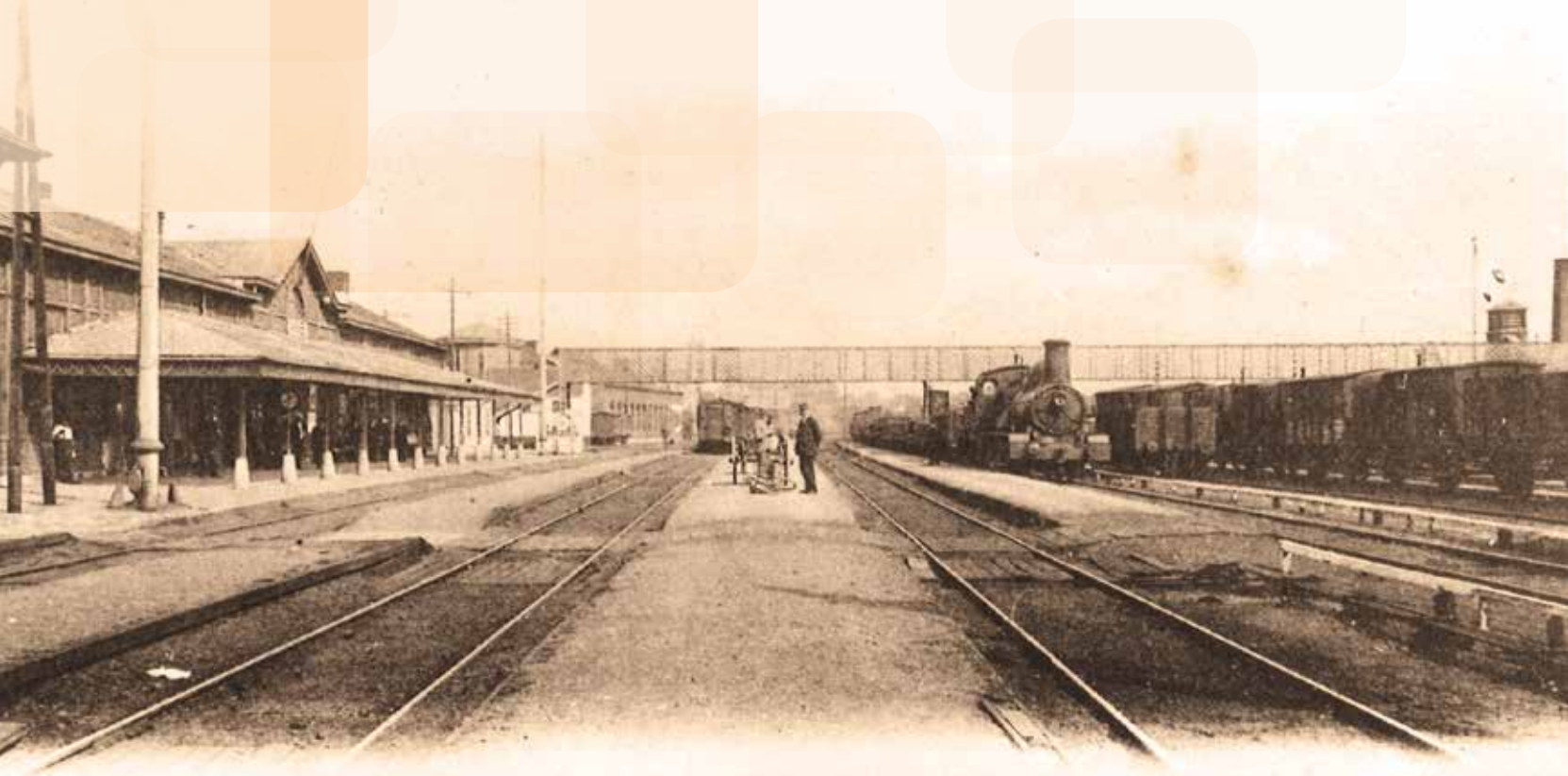
La diversité des matériaux utilisés est grande et mérite de se pencher sur le lien entre les insectes que l'on souhaiterait abriter et les matériaux nécessaires pour les attirer.

L'hôtel à insectes peut être installé au fond du jardin, sur un socle pour lui épargner l'humidité du sol, accroché à un poteau ou adossé contre un mur qui le protège des vents dominants. Vous pouvez lui faire un toit pour le protéger des intempéries. Choisissez un emplacement bien ensoleillé, exposé de préférence Sud/Sud - Est, à proximité de fleurs et d'arbres fruitiers.

Rappelons encore que plus il y aura de variétés d'insectes, plus il y aura de chance d'observer de nombreux oiseaux, qui, eux aussi, participent à la biodiversité.



Thierry Coenen
Conseiller communal



ANS. — La Gare et la Passerelle.

Edit. Laurent Thoma

La gare d'Ans ou lorsque le passé rejoint le présent.

Le 5 mai 1835, la première ligne ferroviaire d'Europe vit le jour en Belgique. Elle reliait Bruxelles à Malines et allait rapidement bénéficier d'une extension vers Liège dans les mois qui suivirent.

C'est ainsi qu'en 1838, les trains venant de Bruxelles arrivaient déjà jusqu'à Ans. Pourquoi Ans et pas Liège ? Tout simplement parce qu'il fallait venir à bout d'une très forte déclivité reliant les deux localités. Les ingénieurs ferroviaires étaient confrontés à la fameuse problématique qui prit le nom de « Plan Incliné ».

Pour la résoudre, l'ingénieur Henri Maus imagina un système de traction par câble qui fut mis en place.

Un wagon spécial était accroché à l'avant des trains. Ce wagon était muni d'un attelage particulier destiné à recevoir un câble qui allait l'entraîner afin de vaincre la dénivellation. Cette câblerie était mue par un immense treuil fonctionnant à l'aide d'un moteur à vapeur.

Avant la réalisation de la machinerie du plan incliné, Ans était le terminus des deux trains quotidiens arrivant de Bruxelles. Elle était la seconde gare de triage de la ligne de Bruxelles et devint un véritable pôle d'attraction.

Machinistes, chauffeurs, ouvriers d'entretien s'installèrent dans la commune et une passerelle, aujourd'hui disparue, sur-

plombait les voies permettant au personnel d'enjamber les installations ferroviaires.

L'ascension par câble du plan incliné dura quelques années et lorsque les locomotives devinrent suffisamment puissantes pour tracter les convois, le système treuil-câble fut démonté. Nous étions en 1879.

Nous ne verrons plus le système treuil-câble de sitôt mais par contre, la sncb a dans ses cartons un projet de passerelle permettant de relier la rue de la Station à l'arrière de la gare où un futur parking relais devrait être à terme aménagé.

Le 24 mars 2016, le conseil communal a adopté une motion invitant la SNCB à revoir l'horaire d'ouverture de la gare d'Ans et a sollicité une rencontre constructive avec le Ministre de la Mobilité dans le cadre de la réflexion à mener sur le développement futur de la gare d'Ans, eu égard aux études en cours, et sur le maintien de la qualité du service aux utilisateurs en son sein.





Le Plan de Cohésion Sociale sera présent durant l'été au parc Herman

En août 2016 tous les samedis de 14h à 17h « Animations enfants »



- **Le 06 août** • **Nature** : Partons à la recherche de fleurs et de feuilles pour faire Notre herbier
- **Le 13 août** • **Bricolage** : Décorons des marionnettes à main sur le thème de la Nature
- **Le 20 août** • **Nature** : La surprise
- **Le 27 août** • **Bricolage** : Encore une surprise pour les petits explorateurs

Tous les dimanches de 10h 30 à 12h Séances d'initiation au



TAI CHI 太極拳



Renseignements : 04 247 74 68 • 0491 35 43 50

Nécropole nationale du Fort de Loncin

Cérémonies d'hommage à la garnison et présentation d'une exposition sur les prisonniers de guerre

La nécropole nationale du fort de Loncin, abrite encore aujourd'hui les dépouilles de près de 350 militaires de la garnison, tués le 15 août 1914, lors de l'explosion d'une poudrière sous les tirs de la « Grosse Bertha ».

Les cérémonies d'hommage à la garnison auront lieu le dimanche 14 août et le lundi 15 août.

Le dimanche 14 août à 15h, sera inaugurée une exposition permanente consacrée aux prisonniers de guerre au cours des 2 conflits mondiaux qui émaillèrent le 20^e siècle. A cette occasion, les participants pourront également découvrir les plaques de bronze récupérées au cimetière de Rabosée après son pillage, confiées au fort et récemment placées dans la crypte.

Le lundi 15 août; date de l'explosion, la cérémonie d'hommage à la garnison débutera au grand monument à 16h. Après les discours de circonstance et les dépôts de gerbes, l'assemblée se rendra en cortège dans la Nécropole afin de raviver la flamme du souvenir au monument érigé au-dessus de la salle de rassemblement, où reposent plus de 200 membres de la garnison.

Enfin, à 17h30, après un tir de canon, une messe, chantée par la chorale des « Valeureux Liégeois », sera célébrée dans les fossés du fort.

Adresse du jour : Nécropole nationale du Fort de Loncin, rue des Héros à Loncin, tél 0498/38.76.93 ou 04/246.44 25





*Thomas Cialone,
Premier Echevin en charge de la Culture*

La Culture à l'heure d'été !

En cette période de vacances estivales, l'Echevinat de la Culture a programmé quelques activités qui animeront notre Commune :

- **EXPO WAXWEILER** : le peintre liégeois est de retour avec quelques rendez-vous artistiques à ne pas manquer (19/08 → 04/09)
- **LES CAVALIERS DU SUD** : ce superbe spectacle équestre revient dans le parc de Waroux, pendant deux journées gratuites (06 & 07/08)
- **XHENDREMAEL EN FETE** : comme chaque année, le village se mobilise pour une grande fête populaire et conviviale (28/08)
- **ANS FAIT SON CINEMA** : nous l'avons initié l'an dernier et ce sera l'événement culturel de cet été 2016 !

Chaque année, il me tient à cœur de mettre sur pied un événement culturel de grande envergure : vous vous souviendrez du spectacle-feu d'artifices dédié à notre héros Hubert Goffin, le mineur-chevalier... mais aussi de Nabucco, l'opéra en plein air donné au Château de Waroux ou encore du poignant spectacle son & lumière "Les Nuits de la Mémoire" au Fort de Loncin... sans oublier la grande fête du Beau Vélo de Ravel à Alleur, avec Les Gauff' et Axelle Red.

Cette année, nous vous offrons 4 soirées gratuites et conviviales, dédiées au « 7^e Art » : ne manquez pas la toile sous les étoiles à Ans (05/08), Loncin (12/08), Alleur (18/08) et Xhendremael (25/08)... Un petit conseil, tout de même : pensez à emporter une couverture ou un vêtement chaud (on est en plein air) et à prévoir un siège (coussins, tabouret, chaise de jardin, siège de camping...).

En espérant vous croiser à l'un ou l'autre de nos événements, **je vous souhaite un été doux et reposant.**



Dimanche
28 août 2016

Xhendremael en fête

RUE PARADIS

De 7h00 à 11h00 :

Petit déjeuner dans la cour de l'école

Toute la journée :

Brocante rue Paradis et rue de l'Etang

Infos & inscriptions :

Tél. : 0495 43 53 65 - de 14h00 à 18h00

PLACE VANHOVE

A 10h30 :

Messe en wallon

De 11h30 à 12h00 : Bénédiction des chevaux (ferme Libon)

De 12h00 à 18h30 : Barbecue et restaurations diverses - Frites -
Bars à vins, à cocktails et à bières spéciales

A 12h30 :

Apéritif inaugural offert par la Commune d'Ans

De 12h30 à 14h00 : Animations musicales

Dès 14h00 : Carrousel pour enfants - Tours à poney

De 15h00 à 16h00 : Fanfare d'Othée

De 17h45 à 19h00 : « Res Nullius Revival », reprises de Creedence Clearwater Revival

De 19h45 à 21h00 : The Diamonds

RUE DERRIERE L'EGLISE

De 11h00 à 18h00 : La Bourrache vous ouvre les portes de son terrain
de maraîchage bio - Visites du jardin et autres animations
Démonstration du travail de la terre avec un cheval

Fin des activités à 21h00

La vente des boissons et de la petite restauration est strictement réservée aux organisateurs

Comité organisateur :

Commune d'Ans, "Les Chapeaux de paille", le Centre culturel d'Ans, l'Ecole communale de Xhendremael, le Haras d'Audrey,
le Comité Télévie de Xhendremael.

Sous l'égide de Stéphane MOREAU, Bourgmestre, et de Thomas CIALONE, Premier Echevin

Weekend des 6 et 7 août «Cavaliers du Sud»

Château de Waroux

Entrée gratuite



Samedi 6 août :
de 15h00 à 20h00
Dimanche 7 août :
de 11h00 à 18h00

**VILLAGE
ENFANTS**

**COUSCOUS
SUR RÉSERVATION**

INFOS



Rejoignez-nous sur
facebook

WWW.CHATEAU-WAROUX.BE

AU MENU :

- Spectacles équestres avec passage de feu
- Spectacle de rapaces
- Balade en calèche
- Village pour enfants
- (Clown Totor, grimage, château gonflable, balade en poney)
- Petite restauration
- Coucous (sur réservation 0477 75 20 97)

SOUS L'ÉGIDE DE STÉPHANE MOREAU, BOURGMESTRE, ET DE THOMAS CIALONE, PREMIER ECHEVIN



WAXWEILER



CHATEAU DE WAROUX - ALLEUR-LIEGE

19 AOÛT AU 4 SEPTEMBRE 2016

Du mardi au dimanche de 14 h à 18 h

www.chateau-waroux.be

Tél. : 04 247 72 74

Jeudi 25 août à 20h00 - Théâtre : "L'Etranger" d'Albert Camus par le théâtre Arlequin
Mise en scène : José Bruwers - Décors : Ph. Waxweiler - Entrée : 10E - Infos & réservations : 04 247 72 74

Dimanche 28 août à 16h00 - conférence : "60 ans de théâtre" par José Bruwers
Intermède musical Infos : 04 247 72 74 - Entrée gratuite

Mercredi 31 août à 19h00 - Conférence : "Passionnant : Pablo Picasso" Par Fernand Gingoux
Infos : 04 247 72 74 - Entrée gratuite

Dimanche 4 septembre à 16h00 - Conférence : "Vincent Van Gogh" par J-C. Hubert
Infos : 04 247 72 74 - Entrée gratuite

ANS FAIT SON CINÉMA

FILM À 21H30

ANS : VENDREDI 5 AOÛT
ESPLANADE DE LA LÉGIA (FACE AU PARC HERMAN)
STAR WARS, LE REVEIL DE LA FORCE



LONCIN : VENDREDI 12 AOÛT
FORT DE LONCIN, RUE DES HÉROS
LE PETIT PRINCE



ALLEUR : JEUDI 18 AOÛT
PARC PHILOSOPHIQUE, PL. DES ANCIENS COMBATTANTS
VICE VERSA



XHENDREMAEL : JEUDI 25 AOÛT
PLACE VANHOVE
LES TUCHE 2



POUR PLUS DE CONFORT APPORTEZ VOTRE SIÈGE ET VOTRE PLAID
BAR À PARTIR DE 20H30

ENTRÉE GRATUITE - SANS RÉSERVATION

RENSEIGNEMENTS : 04 247 72 73

Sous l'égide de Stéphane Moreau, Bourgmestre
et de Thomas Cialone, Premier Echevin

COMMUNE



D'ANS